

Nous, participants au 4^e Forum Social Panamazonique qui a eut lieu du 18 au 22 janvier 2005 dans la ville de Manaus dans l'Amazonie Brésilienne, déclarons que l'eau est le premier élément indispensable à la vie pour tous les êtres vivants, et que depuis toujours, existent des relations spéciales, sociales et spirituelles entre les êtres humains et l'eau. En tant que bien commun, l'eau doit être gérée avec solidarité et participation démocratique des communautés. Comme droit basilaire et inaliénable, elle doit être garantie à tous les êtres vivants et tutélée pour les générations futures.

Nous vivons maintenant un moment difficile: un procès de marchandage de l'eau est en fait en acte et se manifeste à travers:

- La privatisation des services publics hydriques;
- Les grandes œuvres (grandes digues, œuvres de canalisation et déviation de l'eau);
- L'exploitation commerciale des sources d'eau;
- L'imposition d'un modèle qui consigne le droit de boire de l'eau à l'eau en bouteille.

La responsabilité de tout ceci retombe sur tous: citoyens, politiques et représentants des institutions administratives, sociales et économiques. L'eau ne peut pas être une marchandise, une matière première, un bien économique. L'eau est un droit.

Le modèle dominant de gestion de l'eau est basé sur le contrôle centralisé et sur les grands projets de la part des États et des entreprises nationaux et internationaux plutôt que sur une gestion démocratique et décentralisée des ressources hydriques de la part des communautés locales.

La gestion privée permet l'accès à l'eau seulement à qui peut payer, avec comme conséquence l'inévitable négation du droit d'accès à une part toujours plus consistante de la population mondiale. Les populations rurales sont privées de leurs ressources et sont obligées d'adopter d'autres styles de vie.

D'autre part, de divers modèles de consommation sont induites par les stratégies de marketing des multinationales, et poussent les gens à boire seulement l'eau et les autres boissons en bouteille.

L'accès à l'eau devient donc un élément de discrimination sociale et de conflit. Les intérêts économiques liés à l'eau portent de plus en plus à la militarisation des territoires et à des logiques de nouvelle colonisation.

Nous retenons que:

- Le droit d'accès à l'eau appartient à tous, sans considérations des conditions socio-économiques, de genre, de religion, de caste et d'appartenance ethnique;
- Les communautés locales ont le droit de participer à la gestion des biens naturels comme l'eau, les forêts, les minerais, et la biodiversité et dans ce sens, l'Etat doit lui reconnaître rôle et souveraineté.;
- le modèle de gestion et d'usage des populations indigènes et des communautés locales doit être valorisé car elles ont été les vraies protectrices de ces ressources, ceci portant au développement de possibles modèles alternatifs de développement;
- l'utilisation mirée et contrôlée de la science et des technologies doit porter à une distribution équitable et permettre une gestion efficace et optimisée des ressources.

Pour ce motif, nous demandons:

- de donner accès à l'eau à travers l'intervention publique internationale aux personnes de la planète à qui, aujourd'hui, l'eau est niée (1.400.000.000 personnes);
- la suspension et la révision des grandes œuvres portées en avant par la Banque Mondiale, la Banque de Développement Asiatique et Africaine, et par les grands

investissements mondiaux multilatéraux et bilatéraux, que jusqu'à présent ont porter seulement la destruction;

- qu'il soit donnée priorité à l'usage humain de l'eau;
- l'exclusion des services hydriques de l'agenda du WTO parce que l'eau n'est pas une marchandise;
- l'interruption de la privatisation de la gestion des services hydriques locaux dans les villes du Nord et du Sud du monde;
- l'amorce des politiques de re-publicisation de cette ressource là où la privatisation de cette ressource est déjà avenue;
- la réglementation de l'exploitation des sources d'eau qui permette le renouvellement et la conservation des ressources hydriques.
La révision des concessions à l'exploitation et à l'embouteillage doit être dans tous les cas soumise au consensus des communautés locales;
- une coopération internationale qui ne soit pas source de profits, mais d'échange entre public et public, des gens aux gens;
- une campagne d'information et d'éducation à l'eau;
- que la gestion publique de l'eau et le droit d'autodétermination des biens communs de la part des communautés locales soient insérés dans les constitutions nationales et dans les statuts des organisations souveraines.

Nous demandons à la politique, aux organisations sociales et à toutes les institutions qui portent la responsabilité de décider d'agir dans tel sens.

Document souscrit par:

SILA

(coordinadora IV Forum Panamazzoneo)

MEDHA PATKAR

(Narmada Andolan National Alliance od People's Movements)

EMILIO MOLINARI

(vice presidente Comitato Italiano per il Contratto Mondiale sull'Acqua)

MARCO MANUNTA

(MAGISTRATO, Comitato Italiano per il Contratto Mondiale sull'Acqua)

JOSE LUIZ DEL ROIO

(Forum Mondiale delle Alternative)

VITTORIO AGNOLETTI

(parlamentare europeo)

CONSIGLIO INDIGENISTA MISSIONARIO AMAZZONIA

CARITA MANAUS

CENTRALE UNICA DEI LAVORATORI

CUT

GRUPPO DI LAVORO AMAZZONIA

GTA

FORUM BRASILIANO DELLE ONG

E DEI MOVIMENTI SOCIALI PER L'AMBIENTE

FBOMS

FORUM DEL DEBATTITO SULLENERGIA DI RONDONA

OFICINA ESCOLA DE LUTHERIA (Amazzonia)

SOCIETÀ BRASILIANA DEGLI EDUCATORI PER LA PACE